

«Hervé Marseille : « Il faut que ceux qui en ont le plus besoin puissent cumuler l'allocation de solidarité aux personnes âgées avec des revenus professionnels » »

31/01/2013

## **Hervé Marseille : « Il faut que ceux qui en ont le plus besoin puissent cumuler l'allocation de solidarité aux personnes âgées avec des revenus professionnels »**

Hervé Marseille, Sénateur des Hauts-de-Seine s'est exprimé ce jour au Sénat en faveur de l'autorisation du cumul de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) avec des revenus professionnels.

Après avoir salué le travail de sa collègue Isabelle Debré (UMP) auteure et rapporteure de la proposition de loi, il a relevé qu'il s'agissait de corriger un paradoxe puisque, depuis la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009, seuls les titulaires du minimum vieillesse ou de l'allocation de solidarité sont dans l'impossibilité de cumuler un emploi et leur retraite.

Soutenant d'une part, la proposition de loi notamment pour des raisons d'équité le sénateur a déclaré : « **Par définition, les allocataires du minimum vieillesse et de l'Aspa sont bien ceux qui en ont le plus besoin** ». Hervé Marseille a rappelé d'autre part que : « **Le cumul-emploi/retraite est un élément important de ce que nous avons toujours défendu, la retraite à la carte, c'est-à-dire la possibilité soit de s'arrêter de travailler pour ceux qui le veulent et le peuvent, soit de continuer, même partiellement.**

Par ailleurs, à l'aune de l'examen du projet de loi des contrats de génération, il remarque que cette disposition « **n'est pas neutre non plus parce que les actifs d'aujourd'hui ont besoin de l'expérience de leurs aînés.** »

Enfin, Hervé Marseille a souligné que cette mesure n'est pas en contradiction avec l'étude d'une revalorisation des allocations.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)